



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **28**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **22/03/2018**

**OBJET : REMPLACEMENT DE M.MASO AUX
 COMMISSIONS PERMANENTES ET CHSCT DE
 LA COMMUNAUTE : DESIGNATION D'UN MEMBRE**

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) -
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -
 LEHOUSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) - PUJOL,
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte
 Colombe) - FERRER (Terrats) - OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL,
 LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER,
 BATALLER-SICRE (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX
 (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) -
 PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DE MEMBRE REMPLACANT AUX COMMISSIONS PERMANENTES ET AU CHSCT :

VU les délibérations n°47/2014 fixant la composition des commissions permanentes de la communauté de Communes des Aspres

VU la délibération n°110/2014 fixant la constitution du CHSCT de la Communauté de Communauté des Aspres ;

VU la délibération n°16/2018 de cette même séance, installant M.Michel FERRER au titre de conseiller communautaire, en remplacement de Monsieur Etienne MASO, décédé le 6 Janvier 2018,

Le Président **INDIQUE** qu'il convient d'installer un conseiller communautaire aux différentes commissions permanentes listées ci dessous , auxquelles était installé M.Etienne MASO:

- Commissions Déchets
- Commission Petite Enfance Jeunesse
- Commission Restauration Scolaire

Il **PRECISE** que le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, dit CHSCT, a été constitué par délibération n°104/2014, et qu'il convient donc de remplacer M.Etienne MASO au sein du collège des élus.

- CHSCT

Après appel à candidature, seul Monsieur Michel FERRER se déclarant candidat,

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents ou représentés,

INSTALLE Monsieur FERRER MICHEL dans ses fonctions de conseiller communautaire, membre des différentes commissions précitées, et modifie en ce sens la composition des commissions consultatives permanentes de la Communauté, tel que ci-dessous :

Composition des Commissions permanentes 2018-2020						
	Commission des Finances	Commission Déchets	Commission Eau - Environnement	Commission Habitat	Commission Développement Economique (ZAE - Tourisme)	Commission Agriculture
Membres	1. LAVAIL Jean-Marie 2. PUG Alphonse 3. PERALBA Jean-Claude 4. BERNARDY Laurent 5. AMOUREUX Jean 6. LEHOUSSE Bernard 7.	PERALBA Jean-Claude LESNE Maya NOURY Roland LEHOUSSE Bernard FERRER Michel TOURNE Roger TAURINYA Pierre	PUG Alphonse TAURINYA Pierre LEHOUSSE Bernard LESNE Maya MAURAN Patrick DOUTRES Alain	ATTARD Rémy BERNARDY Laurent LESNE Maya PERALBA Jean-Claude PUG Alphonse BELLEGARDE Patrick TAURINYA Pierre	ATTARD Rémy VILA Christian BERNARDY Laurent NOURY Roland CHEREZ Jean GONZALEZ Nicole CHINAUD Gérard	NOURY Roland PUG Alphonse CHINAUD Gérard AMOUREUX Jean MAURAN Patrick PUJOL Jean-Luc
Composition des Commissions permanentes 2014-2020 (fin)						
	Commission Petite Enfance - Enfance-Jeunesse	Commission Communication	Commission Développement durable (Agenda 21)	Restauration Scolaire + Rythmes Scolaires (13 communes ayant un groupe scolaire)	CIAPH (Commission Accessibilité) 7 membres	CHSCT (Commission Hygiène et Sécurité) 4 membres
Membres	1. TOURNE Roger 2. LESNE Maya 3. FERRER Michel 4. CHARPENTIER Fathia 5. FLACHAIRE Ghislaine 6. COUSSOLLE Béatrice 7. PEREZ Raymond 8. PIMENTEL Marine CRUOC Nadine 9. LLOBET Hélène 10. 11. 12. 13. 14. 15.	ATTARD Rémy BERNARDY Laurent GONZALEZ Nicole BELLEGARDE Patrick CHARPENTIER Fathia	René OLIVE PERALBA Jean-Claude LESNE Maya GONZALEZ Nicole TAURINYA Pierre ALBERT Jeanine BERNADAC Jean-Claude PUG Alphonse NOURY Roland LEHOUSSE Bernard	Barys/A. CHARPENTIER Fathia Enoulla LLOBET Hélène Fourques PUJOL Jean-Luc Usaro TOURNE Roger Oms VILA Christian Passa BELLEGARDE Patrick St-Jean-Lass NOURY Roland Terrots FERRER Michel Tordères LESNE Maya Thuir RUZ Denise Tressana AMOUREUX Jean Tressana FERRER Michel Milanclaque FLACHAIRE Ghislaine	NOURY Roland TOURNE Roger VILA Christian PERALBA Jean-Claude CHEREZ Jean ALBERT Jeanine Nadine CRUOC	Titulaires: NOURY Roland FERRER Michel LEMMORT Raymond CHARPENTIER Fathia PEREZ Raymond Suppléants: 1. MON Nicole 2. LEHOUSSE Bernard 3. CHINAUD Gérard 4. ALBERT Jeanine

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20180329-19-18commPerm-DE

Accusé certifié exécutoire

CHARGE Monsieur le Président d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Reception par le préfet : 04/04/2018

Ainsi Fait et délibéré à THUIR, les jour, mois et an que dessus.



Le Président,

René OLIVE